

Calvet, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie. 2<sup>e</sup> édition*. Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1979, 240 p.

Denise Deshaies

Volume 11, numéro 2, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701050ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701050ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Deshaies, D. (1980). Compte rendu de [Calvet, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie. 2<sup>e</sup> édition*. Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1979, 240 p.] *Études internationales*, 11(2), 336–339.  
<https://doi.org/10.7202/701050ar>

# LIVRES

## 1. COMPTES RENDUS

### THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

CALVET, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*. 2<sup>e</sup> édition. Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1979. 240p.

«... la façon dont on analyse l'ensemble des langues et les rapports qu'elles entretiennent est profondément déterminée par l'organisation sociale du sein de laquelle on écrit et par les conflits qui opposent la communauté de l'écrivain à d'autres communautés». (p. 21)

La science linguistique n'est pas soustraite aux idées politiques. Les linguistes eux-mêmes ne sont pas à l'abri des valeurs ayant cours à leur époque. Toutes les notions de «langue, dialecte, patois, jargon» démontrent qu'elles ont été élaborées par des hommes vivant à une époque déterminée, dans un processus historique où la langue a été le symbole de luttes idéologiques. Calvet indique que Vaugelas fondait la suprématie de la noblesse sur le peuple tandis que Malherbe fondait la suprématie de Paris sur la province et que de ces débats naquit la célèbre Académie Française qui continue toujours aujourd'hui d'apposer son sceau à ce qui est bien et à ce qui est mal. Et curieusement, ce qui est bien, beau, noble et logique linguistiquement l'est aussi de ceux qui parlent de cette façon. À l'inverse, ce qui est mal, laid, bâtard et illogique linguistiquement l'est aussi de ceux qui parlent ainsi. Cette analyse est vraie des rapports entre langue officielle et variétés sociales ou régionales et entre langues, dialectes, patois et jargons. Le mérite de Calvet est d'avoir situé la pratique linguistique à l'intérieur de la pratique politique et sociale. Et ce rapport entre une langue et ce qui ne l'est pas se situe à trois niveaux qui sous-tendent tous la même analyse:

«les langues locales de l'hexagone, baptisées dialectes et posées par ce simple jeu de dénomination dans un statut d'infériorité

par rapport à la langue, c'est-à-dire le dialecte de l'Île-de-France.

- les langues des pays colonisés, que l'on considère le plus souvent comme inférieures, surtout lorsqu'elles ne sont pas écrites. Leur dénomination est d'ailleurs incertaine: dialectes, parlars, voire patois...
- les différentes variétés de français parlé (les «niveaux de langues») auxquelles on oppose une norme écrite qui est seule censée représenter la langue de culture.» (p. 162)

Face aux langues locales de l'hexagone, Calvet démontre fort bien que les combats linguistiques et politiques ont toujours été intimement liés. Le cas du poète marseillais Victor Gelu en est un exemple frappant. Bien que ce dernier ait écrit en langue d'oc, il a toujours été marqué par la connotation péjorative associée à cette langue. Nous rappellerons ici le texte de Gelu que Calvet cite en vue de démontrer que la péjoration ne s'exerce pas seulement sur le dialecte qui est en rapport avec la langue officielle. Elle indique également un autre rapport idéologique que Calvet n'a pas souligné:

«J'ai pris mes héros au dernier degré de l'échelle sociale, parce que notre patois ne pouvait être placé convenablement que dans leur bouche, parce qu'il exclut toute idée de grâce et ne peut bien rendre qu'à la force; parce que ce dialecte est brutal et impétueux comme le vent du nord-ouest qui lui a donné naissance et lui a imprimé son cachet d'ouragan, parce que nos femmes elles-mêmes, qui sont pourtant si jolies, deviennent laides quand elles articulent ce langage diabolique». (p. 49)

Dans ce passage, le dialecte «exclut toute idée de grâce» et l'on peut supposer que la langue est la grâce même, peut-être par la grâce de Dieu... Le rapport idéologique entre dialecte et langue est clairement posé. Et le dialecte ne peut retrouver sa véritable vertu que dans la bouche de «héros au dernier degré de l'échelle sociale». Cette vertu retrouvée est celle de la force, de la brutalité et de l'impétuosité. L'on sent ici la vie à son état brut. Et cette vie dépourvue de raffinement, cette vitalité que le dialecte confère aux hommes, se réduit à l'enlaidissement de la femme. Elles pourtant si jo-

lies... Quel dommage qu'elles osent parler... Ce rapport entre dialecte et langue est donc ici double. D'une part, les qualificatifs associés à dialecte démontrent que la raison ne peut s'articuler que dans la langue, ce dialecte officiel. D'autre part, que la force et l'impétuosité du dialecte ne se retrouvent que dans la bouche des hommes, les femmes n'étant que laides si elles le parlent. L'on retrouve encore ici la notion de beauté associée à celle de langue et tout caractère positif conféré au dialecte ne le gardera que s'il est véhiculé par les hommes. Calvet a donc raison lorsqu'il mentionne que le problème de la lutte des classes est trop souvent mis en exergue des autres problèmes comme s'il n'en faisait qu'un, et qu'il rappelle que toutes les luttes, celles des ethnies et des femmes comprises, doivent être précédées « d'une analyse commune... et procéder d'une stratégie commune ». (p. 151)

Le rapport de domination politique symbolisé par les termes langue et dialecte à l'intérieur de la France s'est reproduit dans tout le processus de colonisation. Le droit de prendre, de régir et d'habiter des régions du monde que se sont appropriés les pays colonisateurs, s'est associé étroitement au « droit de nommer ». Encore ici, la langue devient symbole de l'impérialisme. En nommant les lieux et les peuples, les colonisateurs n'ont pas seulement manifesté du mépris pour les peuples et les appellations autochtones mais ils y inscrivaient leur domination. Les « Nez Percés » se souviendront plus longtemps qu'ils ont été soumis à une autorité extérieure s'ils portent le nom que cette autorité leur a conféré. Et comme Calvet le dit si bien : « Ce droit de nommer est le versant linguistique du droit de s'approprier ». (p. 57) Calvet résume fort bien les liens entre politique et linguistique qui servent de fondement au colonialisme :

« Et cela nous mènerait à une harmonieuse organisation dichotomique sur laquelle se fonderait le confort de l'Occident colonialiste :

Civilisé	- sauvage
Langue	- dialecte (ou jargon)
Peuple (ou nation)	- tribu

la liste pouvant naturellement être complétée. » (p. 53)

Les liens dominant / dominé dans le processus colonialiste se sont manifestés au plan lin-

guistique de diverses manières allant de la mort totale de certaines langues au mépris attribué à celles qui ont réussi à survivre. De plus, ce rapport a été manifesté par les emprunts linguistiques. L'exemple de l'Angleterre est ici révélateur et Calvet note que les emprunts faits par l'anglais au français couvrent le vocabulaire de la politique, de l'Église, de l'armée, des arts, de la gastronomie, du vêtement raffiné et des bijoux, de la chasse, de la danse, etc. (pp. 91-92). Cependant, les domaines de l'agriculture et de l'artisanat n'ont pas été touchés par ce processus, ces domaines même où l'activité linguistique s'exerçait en anglais :

« Et les termes veal, beef, mutton (veau, boeuf, mouton) désignant la viande que l'on mange ont leur correspondant saxon (calf, ox, sheep) pour désigner les bêtes sur pied, celles que l'on élève... : la bipartition du lexique transcrit ici directement, une fois n'est pas coutume, une division sociale, le problème des paysans étant d'élever le bétail (d'où la spécialisation sémantique des termes qu'ils utilisaient : les mots saxons), celui des nobles et des bourgeois étant de le consommer (d'où parallèlement, la spécialisation sémantique des termes français puisque, encore une fois, ces classes sociales ne parlaient que français). Le système des emprunts médiévaux de l'anglais au français apparaît donc comme une trace de la superstructure linguistique de l'Angleterre entre le XIe et le XIIIe siècle, superstructure qui est d'ailleurs parfaitement illustrée par ce proverbe moyen-anglais :

« Jack wold be a gentelman if he coude speke frenske » (p. 92)

Et c'est ainsi que l'arbitraire du signe devient moins arbitraire et que le relativisme linguistique n'est pas toujours relatif. Et c'est ainsi que des rapports sociaux sont inscrits dans la langue et que les signes linguistiques ne deviennent arbitraires que lorsqu'on a oublié les rapports sociaux qui leur ont donné naissance. Les emprunts linguistiques effectués au cours des siècles sont un signe des rapports sociaux qui ont existé entre deux peuples. Et ce processus est encore à l'oeuvre aujourd'hui, Calvet soutient en effet la thèse que « les emprunts que se font mutuellement deux communautés linguistiques témoignent des types de rapports qu'entretenaient ou qu'ont entretenus ces communautés. » (p. 90), thèse qu'il a en effet démontrée. Cependant, dans son analyse des emprunts actuels entre le français et

l'anglais, Calvet semble négliger l'aspect économique et politique pour n'insister que sur l'aspect quantitatif des emprunts linguistiques. Il mentionne en effet que «le relatif équilibre statistique nous montre que les deux langues (et donc les deux communautés) sont «à égalité»: il n'y a pas de domination de l'une par l'autre.» (p. 91) Il y aurait lieu de se demander s'il y a véritable équilibre statistique dans les emprunts que se font mutuellement l'anglais et le français. Et même si cet équilibre statistique existe, les domaines d'emprunt demeurent néanmoins révélateurs d'un rapport de force. Si l'anglais emprunte des mots au français, ces emprunts semblent surtout réserver aux domaines «amoureux» et de la gastronomie. Par contre, le français emprunte à l'anglais des mots dans les domaines du commerce, du sport, de l'informatique, de la technologie et de la gestion des affaires ou «management». Ces faits semblent indiquer que le français garde une influence surtout dans les domaines d'activités culturelles alors que l'anglais semble toucher tous les domaines de l'activité économique. Lequel de ces deux domaines a le plus d'impact sur les idéologies au XX<sup>e</sup> siècle? Cette question mériterait d'être analysée. Mais il demeure que les récentes politiques en France condamnant l'anglicisme témoignent d'un rapport de domination existant entre le monde francophone et le monde anglophone, comme quoi les rapports de force ne sont peut-être pas aussi équilibrés que Calvet semble l'indiquer.

Il apparaît donc, comme le souligne Calvet, que l'entreprise colonisatrice relève d'une même logique lorsque celle-ci s'exerce à l'intérieur d'un pays ou à l'extérieur dans ses rapports avec d'autres pays. Cette volonté de domination manifestée par des attitudes linguistiques précises se retrouve également au niveau des variétés standard et non standard d'une même langue. À ce sujet, les notes de Calvet concernant la valeur accordée au code écrit sont révélatrices:

«Dans la société que nous vivons, ou l'écrit est mystifié au point d'être considéré comme garant de la culture et de la civilisation, où l'histoire n'existe qu'en fonction des traces écrites que nous en avons...» (p. 121)

Et ceci est vrai. Une langue acquiert ses lettres de noblesse si elle est écrite. Ce mythe de

l'écrit est vrai non seulement pour les langues qui ne sont pas écrites en rapport à celles qui le sont mais également pour une même langue. Ainsi, pour le français, ne seront appelés «français», donc pouvant appartenir à la définition de langue, que les discours qui seront dignes de l'écrit, le reste devenant patois, dialectes, illogismes ou autre. Domination de l'écrit sur l'oral. Et donc de ceux qui savent écrire (et pas n'importe comment) sur ceux qui ne savent que parler. Calvet note au sujet des langues non écrites que «l'idéologie courante dispose d'ailleurs ici d'un autre argument: ces langues sont des sous-langues parce qu'elles ne sont pas écrites. L'assertion fait aujourd'hui sourire n'importe quel linguiste, mais elle est si profondément ancrée dans le sens commun qu'il nous faut prendre le temps de la réfuter.» (p. 128) Et Calvet réfute effectivement ce préjugé. Mais si les linguistes sourient à cette idée, il n'en reste pas moins que la plupart d'entre eux restent aujourd'hui mystifiés face à la force idéologique qu'exerce l'écrit. Leur pratique linguistique, leur analyse de la langue, ne reste-t-elle pas surtout fondée sur l'écrit, sur la langue des grands auteurs? L'oral n'est que dégénérescence. Pauvre mémoire qui limite la possibilité d'une exploitation parfaite de la langue à l'oral. Pauvre langue qui lorsqu'elle est articulée par les non-spécialistes du standard devient bâtarde et paresseuse. L'oral qui n'est pas digne de l'écrit ne peut être appelé langue, tout au plus dialecte. Et les linguistes ne sourient plus à cette idée. Elle va de soi. La prise de conscience effectuée face aux langues différentes du français n'a malheureusement pas entraînée une prise de conscience parallèle en ce qui concerne le français lui-même. Le rapport de domination est ici très subtil mais il n'en est que plus vicieux. «La langue refuge, la langue lieu privilégié de l'authenticité refusée, la langue dernier recours contre l'aliénation coloniale, en un mot, la langue maquis du peuple» (p. 155) est aussi le fait de ceux qui ne pratique pas la langue standard à l'intérieur d'une même société. Et Calvet a très bien fait ressortir le fait que le rapport du français aux autres langues était du même type que celui établi entre français standard et français non standard.

«Pas de doctrines constituées, donc, mais plusieurs sources auxquelles puise l'idéologie, cons-

truisant sur ces bases hétéroclites une *certaine idée de la langue* qui va peu à peu devenir celle du sens commun. » (p. 163)

Le livre de Calvet a le grand mérite d'avoir démystifié l'idée de la pureté de la science. Il pose avec beaucoup de clarté le lien idéologique existant entre politique et linguistique et démontre qu'il ne «peut y avoir de décolonisation économique et politique sans qu'intervienne aussi, dans le déroulement de ce processus une décolonisation linguistique.» (p. 152). L'analyse qu'il propose est applicable à toutes les situations de colonialisme et les analystes du cas du Québec aurait grand avantage à s'en inspirer. Le rapport entre le français et l'anglais, le rapport entre le français de Paris et le français québécois et le rapport entre le français québécois et le français populaire sont autant de dimensions qui relèvent d'un triple processus de colonisation véhiculant une idéologie semblable. Suprématie économique des anglais sur les français et donc de la langue anglaise: les anglais et leur langue sont plus logiques, rationnels, «bons pour les affaires» que les français. Suprématie culturelle de la France sur le Québec: la «langue française» (laquelle?) est plus belle, plus riche, plus logique que celle (oh combien campagnarde!) parlée au Québec. Suprématie économique et politique de la classe dirigeante québécoise sur le peuple: la langue populaire est laide; elle témoigne d'une paresse linguistique qui est aussi choquante que la paresse intrinsèque de ceux qui la parlent (s'ils sont assistés sociaux, c'est de leur faute). Les colonisés colonisent à leur tour... Le cercle est refermé. Cette analyse du cas québécois est trop brève. Mais les débats politiques actuels devraient être analysés dans la problématique proposée par Calvet. Langue et politique sont intimement liés et, au Québec, l'on a peut-être trop souvent dressé le seul spectre de la langue comme unique symbole de problèmes plus complexes.

Denise DESHAIES

*Département de langues et linguistique,  
Université Laval*

LEGAULT, Albert, STEIN, Janice, SIGLER, John et STEINBERG, Blema, (sous la direc-

tion de). *L'analyse des conflits internationaux: quatre études de cas*. Québec, Centre québécois de relations internationales, 1979. 179p.

Sous ce titre, qui correspond au contenu de l'ouvrage, le «Centre québécois de Relations Internationales» (CQRI) présente un ouvrage de qualité, qui communique les premiers résultats du projet CADIC (Comparative Analysis of Dyadic Interstate Conflict / Analyse comparative des conflits interétatiques dyadiques). L'étude porte matériellement sur le conflit du Honduras-Salvador (1969), le conflit frontalier sino-soviétique (1969), la crise de Berlin (1961) et, enfin, la «guerre d'usure» égypto-israélienne (1969-1970). Chacune des études de cas a la même importance quantitative (environ 35 pages), ce qui confère un équilibre harmonieux à l'ensemble. Chacune est menée sur la base d'un cadre théorique unique dont l'originalité est de tenter d'élucider l'articulation entre les objectifs d'un belligérant (variable indépendante) et les comportements d'escalade - désescalade physiques et verbaux (variable dépendante) de l'adversaire. La méthode est sommairement présentée en guise d'introduction. Si les études de cas se veulent avant tout «une démonstration de l'utilisation d'une méthode» (p. 18), il n'en reste pas moins qu'ils sont, de par leur diversité-même, intéressants à analyser *comparativement*.

À ce propos, l'on déplorera précisément deux lacunes de l'ouvrage. Le fait, tout d'abord, que les études de cas ne se présentent pas, toutes, formellement parlant, de la même manière. Ainsi l'étude du conflit Honduras-Salvador présente l'analyse des comportements (variable dépendante) dans la section B de l'analyse des objectifs (variable indépendante), tandis que l'étude de la «guerre d'usure» entre Israël et la R.A.U. consacre plus raisonnablement, une section particulière à l'explicant et une autre à l'expliqué. La conclusion du conflit sino-soviétique ne traite pas de la «prédictivité des comportements» comme le font, par contre, les conclusions de l'étude de la crise de Berlin et celles de la «guerre d'usure». Cette absence d'unité formelle ne facilite pas l'approche réellement *comparative* des quatre conflits; une approche